

1 rue Zénaïde Fleuriot  
22 000 Saint-Brieuc

Saint-Brieuc, le 2 mai 2020

[sud-education22@wanadoo.fr](mailto:sud-education22@wanadoo.fr)  
07 66 48 66 17

Madame, Monsieur Le Maire

Le gouvernement a décidé la réouverture des établissements scolaires le 11 mai, malgré l'avis contraire du Conseil scientifique et des autorités sanitaires.

Une ouverture à partir du 11 mai apparaît de toutes façons prématurée, le virus circule encore, sans vaccin ni traitement efficace en cas d'aggravation, et on ignore beaucoup des conséquences réelles de cette pathologie sur les enfants.

D'autre part, pour cette réouverture, le gouvernement a élaboré un protocole de 54 pages, dont la lecture nous inquiète au plus haut point.

Les procédures prévues, que vous pouvez consulter, vont du nettoyage-désinfection régulier des locaux à la régulation systématique des déplacements des élèves. Elles imposent un ensemble de règles extrêmement contraignantes, et nous pouvons le prévoir, éminemment anxiogènes pour des enfants.

Dans le cas où ces procédures seraient appliquées, tout enseignement, qui requiert avant tout confiance envers les adultes et sécurité, sera rendu impossible.

La pression qui pèsera sur les autorités locales, en matière d'hygiène sanitaire, sera maximale.

Ces procédures, irréalistes, semblent faites pour dédouaner ses auteurs de leurs responsabilités. Le fait de rendre la scolarisation facultative, au bon vouloir des parents, confirme ce sentiment.

Dans ces conditions, on peut prévoir, en cas de drame, de nombreuses mises en causes judiciaires, qui retomberont sur les enseignant.es, mais aussi sur les autorités locales, dont les maires. Personne ne pourra dire ne pas avoir été au courant des risques pris en ré-ouvrant les écoles.

Dans ces conditions, Madame, Monsieur Le Maire, nous vous demandons de ne pas autoriser la réouverture des écoles le 11 mai.

Pour Sud-Education 22

Laurent Le Gac

